



EXIGEANTS ET CONSTRUCTIFS !

Après 5 années d'incurie contre l'École et les enseignants, et maintenant que le nouveau gouvernement est bien installé, verra-t-on le changement tant attendu s'opérer dès cette rentrée ? La profession l'espère, tant notre statut et nos conditions de travail ont été dégradés, tant l'École publique a été mise à mal. Au SE-UNSA, nous sommes conscients que le contexte économique impose des contraintes fortes ; néanmoins nous ne renonçons pas à soutenir des revendications urgentes. Ce sera le sens de notre implication dans la concertation nationale pour refonder l'École de la République*.

Tout d'abord les enseignants doivent revenir au cœur de la gestion des ressources humaines. La LOLF¹ et la RGPP², en focalisant les énergies sur le retour à l'équilibre budgétaire, ont eu un impact très négatif sur nos conditions de travail. Ainsi les possibilités de mutations interacadémiques ou interdépartementales, l'accès au temps partiel, les possibilités d'autorisations d'absence, ont été sacrifiés sur l'autel de l'optimisation des moyens.

Ensuite, il nous paraît nécessaire d'en finir avec un certain « caporalisme », dont le dernier avatar est la nouvelle gouvernance académique³ ? En effet, dans notre grand ministère, les recteurs - eux-mêmes soumis au dogme politique en place - sont devenus les personnages tout puissants qui décident de tout et pour tous. Là où des marges d'autonomie permettaient jadis de s'adapter au plus près du terrain, tous les acteurs - à commencer par les DASEN - doivent exécuter, « le doigt sur la couture du pantalon », les directives rectorales. Conséquences, pour nous, les enseignants : une multiplication d'injonctions plus ou moins cohérentes, ainsi qu'un excès de formalisme et de technocratie qui ont relégué la Pédagogie au rang de subalterne !

Le SE-UNSA s'est, d'ores et déjà, engagé dans des rencontres avec ses interlocuteurs, du niveau départemental au niveau national, pour leur faire part des principales mesures à prendre d'urgence afin de rétablir la confiance vis-à-vis des enseignants. C'est le sens de notre appel : « exigeants pour le changement⁴ ». Ainsi, dans la continuité des « 12 leviers du changement » que notre syndicat avait proposé d'actionner au moment des dernières échéances politiques, chaque enseignant peut apporter, sur le site national, sa contribution aux revendications prioritaires à porter dans les négociations prochaines.

Au-delà de cette action, 2012-2013 sera une année scolaire importante pour le SE-UNSA avec son congrès national en avril. Comme chaque fois en pareille circonstance, les adhérent(e)s seront invité(e)s, dès cet automne, à se saisir du projet syndical afin de le faire évoluer ; ceci en construisant les nouvelles bases d'un projet pour une école plus juste, plus démocratique pour nos élèves, avec des enseignants mieux respectés, mieux reconnus, et plus satisfaits de leurs conditions de travail.

Exigeants et constructifs, ainsi sont et demeureront les femmes et les hommes qui composent le SE-UNSA.

1 : Loi Organique relative aux Lois de Finances du premier août 2001

2 : Révision Générale des Politiques Publiques de juillet 2007 (le gouvernement vient d'annoncer le renoncement à ce dispositif...)

3 : décret du 4 janvier 2012

4 : rendez-vous sur www.se-unsa.org

*Lire l'article « Lancement de la concertation /Refondons l'école » de l'UNSA Education 38, en page 3

Grenoble, le 1er septembre 2012
Patrick Maurey, Secrétaire départemental

Sommaire

- 1 Edito
- 2 Trombinoscope de la Section
- 3 Concertation « Refondons l'École »
- 4 ASH/RASED
- 5 Ecoles CAPD - CTSD
- 6 Ecoles O.R.S
- 7 Stages syndicaux
- 8 Calendrier scolaire

ENCART SYNDICALISATION

- Pourquoi se syndiquer
- Prélèvement automatique
- Bulletin d'adhésion 2012-13
- Montant des cotisations

du Lundi au Vendredi
de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 15

SE - UNSA
Bourse du Travail
32 Avenue de l'Europe
38030 GRENOBLE CEDEX 2
Tél. 04 76 23 38 54
Fax 04 76 40 13 89

Trimestriel • Imprimé à la section •
N°CPPAP : 0712 S 06131
N° ISSN : 1242-0484
Prix : 1 €

Directeur de la Publication :
Patrick MAUREY

Gérants :
Serge RAVEL et Richard GIRERD
Tirage en 1700 exemplaires

Les informations utilisées pour l'envoi de ce bulletin peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, de suppression, prévues par la loi du 6/1/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

S'adresser à :
Syndicat des Enseignants - Section Isère
38030 GRENOBLE CEDEX 2

[le site SE-UNSA National](http://le.site.se-unsa.org)
www.se-unsa.org
[l'adresse e-mail SE-UNSA Isère](mailto:adresse.e-mail.SE-UNSA.Isere@se-unsa.org)
38@se-unsa.org
[le site SE-UNSA 38](http://le.site.se-unsa.org/38/)
<http://sections.se-unsa.org/38/>



Le SE-UNSA Isère,

Une mine d'informations :
Presse syndicale nationale et départementale, brochures, textes administratifs, réglementation...

Un site Internet :
<http://sections.se-unsa.org/38>

Une adresse postale :
Syndicat des Enseignants-UNSA
Bourse du Travail
32 Avenue de l'Europe
38030 GRENOBLE CEDEX 2

Un numéro de téléphone (répondeur) :
04 76 23 38 54
Un numéro de FAX :
04 76 40 13 89
Une adresse électronique :
38@se-unsa.org

Un réseau de militants et militantes qui couvre tout le département

Une permanence à la Bourse du Travail de Grenoble, LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h



Patrick MAUREY : Secrétaire Départemental

Présence : Mardi - Mercredi (1/2) - Vendredi



Marc DURIEUX : Trésorier

Présence : Mardi - Mercredi - Jeudi



Serge RAVEL : Jeunes enseignants

Présence : Mardi - Mercredi (1/2) - Vendredi



Béatrice BRUYERE : 1^{er} degré - ASH

Présence : Mardi - Jeudi



Richard GIRERD : 1^{er} degré - Retraites

Présence : sur RDV



Hélène LABROUSSE : PLP

Présence : Mardi a.m. - Mercredi (1/2)



Françoise VICHIER - GUERRE : 1^{er} degré (maternelle)

Présence : Jeudi



Michel MARTINET : CPE

Présence :
Lundi - Mardi - Mercredi matin



Sophie DESCAZAUX : 2nd degré

Présence : Vendredi



Karine AVVENENTI : 2nd degré

Présence : Mercredi



Patrick GAXOTTE : Revendicatif

Présence :
Lundi matin - Mercredi - Vendredi

Sans oublier **Sylvie**, notre secrétaire, présente les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 45 et le mercredi de 9 h à 12 h.



Lancement de la concertation

« Refondons l'école »

par Serge Ravel

En ouvrant les discussions sur la refondation de l'École de manière publique et solennelle le 5 juillet 2012 à la Sorbonne devant 900 personnes, le gouvernement affiche clairement sa priorité pour une réforme en profondeur de notre système d'éducation.

Notre fédération, l'UNSA-Éducation salue cet engagement qui concerne l'ensemble de la Nation et réaffirme sa volonté d'entrer sans tabou ni blocage a priori mais avec exigence dans cette transformation qui fera de notre École un espace de justice et de réussite pour tous.

Ce changement ne peut se résumer à des mesurées ou un empilement de dispositifs, il doit être porteur d'une ambition à la mesure des enjeux de notre système éducatif et de la confiance qui lui est faite alors que les finances publiques sont en difficulté.

L'UNSA-Éducation s'engage fortement pour une conception globale, complémentaire et partagée de l'Éducation, une École du socle commun rénové, une articulation par des parcours diversifiés au lycée puis dans l'Enseignement supérieur (bac – 3/ bac + 3), une formation initiale et continue des professionnels de l'Éducation (enseignants en premier lieu). Ce sont sur ces bases que notre fédération soutient la refondation.

Au-delà de ce premier temps de concertation préparatoire à la Loi, suivront d'autres temps de négociation pour sa déclinaison et sa mise en œuvre concrète. L'UNSA Éducation invite le gouvernement à poursuivre le dialogue social tout au long des prochaines étapes et suggère un rendez-vous annuel de la refondation (par exemple lors d'un Conseil supérieur de l'Éducation présidé par le ministre de l'Éducation Nationale) afin de faire le point régulièrement sur les avancées de cette réforme qui débute aujourd'hui et dont l'Éducation, les personnels, les élèves, les parents, la Nation attendent beaucoup.

L'UNSA Éducation veillera à ce que cette refondation soit à la hauteur des enjeux et des attentes.



INFO Académie de Grenoble : le Recteur organise 5 concertations

Elles auront lieu entre le 10 et le 19 septembre.

Les thèmes retenus sont :

- Le renforcement de l'éducation artistique, culturelle et scientifique (Ardèche)
- La prévention du décrochage scolaire (Drôme)
- La vie scolaire, l'éducation à la citoyenneté et les parents partenaires de l'école (Isère)
- Une école plus juste pour tous les territoires (Savoie)
- La valorisation de l'enseignement professionnel (Haute Savoie)

L'UNSA Éducation sera présente à tous ces rendez-vous pour défendre ses propositions pour l'école. Celles-ci répondent au 4 objectifs fixés par le nouveau président pour la refondation : la réussite scolaire pour tous, les élèves au cœur de la refondation, un système éducatif juste et efficace, des personnels formés et reconnus.



Consulter les propositions de l'UNSA Éducation en ligne sur <http://www.unsa-education.org/>

> Articles : Refondation de l'École : contribution de l'UNSA Éducation et > [contribution UNSA Éducation](#)

Donnez votre avis : secteur.education@se-uns.org
(votre syndicat relayera vos propositions)

Consulter le site ministériel dédié : <http://www.refondonslecole.gouv.fr/>

ASH et RASED - Rentrée 2012/2013 : vers une sortie du tunnel ?



Certes, le changement a bien eu lieu en mai 2012... Mais, l'Éducation nationale va vivre, en 2012/2013, avec le « dernier budget de l'ère Sarkozy » ! La rallonge nationale de 1000 stagiaires dans le premier degré ne pourra régler les difficultés créées par les politiques récurrentes de réduction de postes dans notre ministère ; ceci est particulièrement vrai dans le secteur spécialisé.

- La gestion des personnels est désormais à flux hypertendu (d'où les affectations d'office communiquées fin juillet, et les délais inadmissibles pour les ineat/exeat)
- La formation initiale des enseignants stagiaires sera, cette année encore, largement insuffisante.
- La formation continue se résumera pour la quasi totalité des enseignants à 18h de conférences pédagogiques, avec thématique imposée.
- L'exercice à temps partiel sur autorisation est remis en cause ainsi que l'octroi des disponibilités.
- L'enseignement spécialisé est systématiquement sous dimensionné (ULIS et CLIS au-delà des effectifs de référence, listes d'attente pour toutes les structures et services, référents surchargés de PPS, refus de notification AVS, difficulté chronique à recruter des personnels aux contrats de plus en plus précaires...). Les élèves en situation de handicap, ou ceux qui présentent des troubles graves, leurs parents et leurs enseignants, assument, tant bien que mal, l'ingérable au quotidien, parfois au péril des groupes classes et des équipes.
- Les personnels des RASED seront dans l'incapacité de compenser les manques créés par la suppression de postes de co-enseignants, de maîtres E et G, doublé du manque chronique de formation d'enseignants dans ces options. Il en est de même pour les psychologues scolaires qui voient leur secteur d'intervention s'agrandir chaque année !



M. Vincent Peillon, ministre de l'Éducation Nationale, dit « préparer une loi d'orientation pour l'automne ». Il annonce d'ores et déjà un aménagement des rythmes scolaires et le retour d'une (vraie) formation pour nos futurs collègues...



Mais les questions demeurent : quelles sont les perspectives pour l'ASH ?

Quels choix pour scolariser les élèves différents ? Quelles modalités d'organisation pour réussir une réelle intégration ? Quels aménagements ou structures pour nos élèves « déficients », pour ceux atteints de troubles du développement, troubles du comportement, de l'attention, du langage, de la praxie etc.... ?

Quel accompagnement dans l'Éducation Nationale pour les équipes et les élèves en difficulté passagère, massive ou globale ? Quel suivi, quelle aide au quotidien ?

Quel rôle pour les enseignants des Rased si leur dispersion ne permet plus de couvrir les demandes des collègues en classe ?

Quelle cohérence entre le secteur médico-social, public ou privé, les élèves à besoins particuliers, leurs familles et le fonctionnement des classes ?

Quel projet réel pour l'enfant, puis l'adolescent (bien au-delà de la rédaction d'un PPS, ou d'un PPRE !)? Quels outils ? Quelles démarches ? Quels personnels ? Quelle formation ? Quel avenir pour les enseignants spécialisés ?

Le SE-UNSA aura à expliciter et à défendre ses perspectives pour l'ASH et pour les Rased lors de la réécriture de son prochain projet syndical. Ses adhérents seront invités à participer activement à ce travail d'analyse, dès cet

automne, pour un congrès qui se tiendra au printemps 2013 à Marseille.

D'ici là, chaque enseignant aura à cœur de s'impliquer au mieux dans son métier, auprès de tous ses élèves, dans le cadre des moyens spécialisés disponibles cette année....

➔ Pour vous aider dans vos démarches : le SE-UNSA publie le Mémo 2012/13.



Restons en alerte sur les choix institutionnels à venir, pour que l'École Publique Laïque retrouve ses valeurs, l'ambition, la créativité et les moyens de répondre aux besoins de TOUS, enseignants et élèves.

Béatrice Bruyère

Depuis les élections professionnelles d'octobre 2011, le SE-UNSA bénéficie de 2 sièges à la CAPD soit **4 représentants : 2 titulaires et 2 suppléants**.



Patrick MAUREY
Titulaire



Béatrice BRUYERE
Titulaire



Serge RAVEL
Suppléant



Françoise VICHIER-GUERRE
Suppléante

Les CAPD rythment l'année scolaire avec des moments « incontournables » pour tous les enseignants du 1er degré

Septembre-October

Affectations de rentrée : dès la 1ère semaine du mois de septembre, à la suite du CTSD, la DRH procède à des ajustements.

La formation continue : l'inscription se fait sur I-Prof, dans l'application Gaia dès le mois de septembre. *Le Plan de formation de l'année en cours a été présenté en groupe de travail, en fin d'année précédente.*

Novembre-Décembre

L'avancement : CAPD au mois de décembre. Les élus du SE-UNSA vous informent de votre promotion

Les permutations nationales (changements de département). L'inscription se fait sur I-Prof avec le service Siam entre novembre et décembre. Le SE-UNSA peut vous aider à la constitution et au suivi de votre dossier. Les résultats sont connus au mois de mars. Si votre demande n'a pas abouti, vous pouvez faire une demande manuscrite d'Ineat/Exeat (contactez-nous pour avoir des modèles de lettre)

En novembre, lors d'un Groupe de travail (GT), les règles du mouvement des personnels se « rediscutent » entre élus paritaires et représentants de l'administration.

Janvier-Février

La formation CAPA-SH : la circulaire sur ce sujet sort en principe début janvier. Un courrier est à adresser à votre IEN pour avis avant début février.

Ces formations sont quasi inexistantes en Isère, faute de moyens de remplacement suffisants.

La CAPD pour le choix des stagiaires a lieu en février.

Liste d'aptitude à la direction d'école : elle est arrêtée à la CAPD de février.

Attention : entre décembre et janvier, parution des règles du mouvement et mise en ligne des demandes de temps partiels, de disponibilité, de rapprochement de conjoints, SMS ...

Mars-Avril

Liste d'aptitude PE. Le dossier doit être constitué au mois de mars et il faut s'inscrire sur I-Prof, dans la rubrique Siap.

Préparation du mouvement :

Les demandes de disponibilité, de bonifications, de temps partiels sont étudiées en CAPD, entre février et avril, en fonction des dates d'ouverture du serveur.

Mai-Juin

Le mouvement : cette période de l'année est la plus « chargée » pour le travail des

commissaires paritaires. Les résultats se font en plusieurs temps : fin mai, juin et début juillet.

En 2011/12, les réponses aux demandes de temps partiels, de disponibilité, et les accords pour ineat/exeat ont été repoussés à plusieurs reprises, pour n'aboutir qu'en juillet ! Le SE-UNSA s'est fait l'écho de ces situations d'attente inacceptables pour les collègues et leurs proches.



Carte scolaire

La carte scolaire s'élabore en CTSD (*comité technique spécial départemental/ex CTP). Le SE-UNSA y est représenté par sa fédération, l'UNSA-Education, qui dispose de 2 sièges sur 10. Le CTSD traite des moyens (postes) des écoles et des collèges ...

>conditions pour une ouverture :

- Atteindre les seuils requis (*moyenne à 27,5 en élémentaire et 32 en maternelle / en milieu ordinaire*).
- Courrier du Maire à l'IA pour notifier les effectifs, apporter des arguments et demander une ouverture
- Alerter le SE-UNSA



ÉCOLES : CONSIGNES ET CONSEILS

Les obligations réglementaires de service

Nous assistons depuis

quelques temps à une inflation des réunions en dehors du temps de service des enseignants.

Les IEN sollicitent de plus en plus les collègues. Dans certaines circonscriptions le nombre d'animations pédagogiques augmente de façon importante.

Pourtant les obligations de service des enseignants sont très claires et très précises :

Le service des enseignants du premier degré est de 24 h d'enseignement et 3 heures hebdomadaires en moyenne annuelle soit 108 heures ;

Les 108 heures se décomposent en :

- ▶ 60 heures d'aide personnalisée dont le temps d'organisation ;
- ▶ 24 heures pour les travaux d'équipe : conseils des maîtres et de cycle, relations avec les

parents ; 18 h d'animation pédagogique et de formation ;

- ▶ 6 h pour les conseils d'école.

Tout autre temps ne fait pas partie des obligations réglementaires. Si vous êtes sollicité(s) pour d'autres réunions, il faut donc déduire le temps sur les 108 h. Comme il n'est pas envisageable de le prendre sur l'AP ou sur les conseils des maîtres ou de cycle, ce temps peut être déduit des 18 heures d'animations pédagogiques et de formation.

C'est le cas des RISTT (réunions d'information syndicale) pour lesquelles vous devez informer, au préalable, votre IEN afin de pouvoir déduire ce temps de vos 18 heures.

> Pour tout problème, contacter le SE-UNSA 38

Situations particulières :

Temps partiel : les 108 h sont proratisées selon la quotité de service, après accord de l'IEN.

Postes fractionnés : mêmes obligations mais réparties sur l'ensemble des lieux d'exercice après accord de l'IEN.

Directeurs d'école : les heures d'aide personnalisée sont variables selon la taille de l'école. Dans tous les cas le temps d'organisation est inclus.

- ▶ 1 à 3 classes : 50 h.

- ▶ 4 à 8 classes maternelles ou 4 à 9 classes élémentaires : 40 h.

- ▶ 9 à 12 classes maternelles ou 10 à 13 classes élémentaires : 24 h.

Pour le SE-UNSA, l'administration ne peut exiger que les enseignants répondent « bénévolement » à des convocations ou des invitations à de multiples réunions. **Chaque collègue doit être destinataire d'un ordre de mission et les réunions doivent s'inscrire dans les obligations réglementaires de service.**

Patrick MAUREY

Brèves de rentrée

Nouveautés de la rentrée (dans la continuité de notre article ASH/RASED, en page 4)

Des moyens supplémentaires sont affectés pour la scolarisation des élèves en situation de handicap à cette rentrée : c'est une mesure que vous avez plébiscitée dans notre questionnaire « Exigeants pour le changement » en ligne sur www.se-unsa.org concernant les mesures à prendre en priorité, avec la formation des enseignants à l'inclusion scolaire. La loi d'orientation devra présenter des avancées dans la formation des AVS -I et revisiter les formations spécialisées CAPA-SH et 2CA-SH.

Emplois d'avenir-professeurs : dispositif à faire réussir par le dialogue

L'UNSA Éducation se félicite qu'un dispositif spécifique soit envisagé pour l'Éducation nationale. La présence, sur trois ans, de 18 000 adultes supplémentaires dans les écoles et établissements scolaires est une bonne nouvelle. L'Unsa Éducation considère d'autre part que ces emplois peuvent faciliter l'accès au professorat de jeunes étudiants issus de milieux modestes. Cela favorisera l'indispensable mixité sociale des enseignants et pourrait permettre de mettre un terme à l'inquiétante désaffection pour les concours. *Notre organisation portera ses exigences sur ce dossier auprès du Ministre dans les discussions prochaines.*

ISOE : A l'heure où le nouveau gouvernement se déclare à l'écoute des enseignants, le SE-UNSA reste mobilisé sur la question de la revalorisation du traitement des fonctionnaires ; il saura aussi rappeler sa juste demande de création d'une ISOE (indemnité de suivi et d'orientation des élèves) pour les personnels du 1^{er} degré ainsi que son augmentation pour ceux du 2nd degré.

*L'ISOE
pour les PE
c'est maintenant!*

Les stages syndicaux du SE-UNSA Faites-vous plaisir : inscrivez-vous !



L'équipe du SE-UNSA 38 choisit d'organiser, des journées de stages syndicaux ouverts à tous, syndiqués et non syndiqués. En effet, nous savons combien la semaine de 4 jours intensifie notre emploi du temps hebdomadaire et la difficulté à participer à des RISTT (réunion d'information

syndicale sur le temps de travail), les mercredis.

Les stages syndicaux, organisés sur une journée de classe, sont un droit pour chaque enseignant (dans la limite de 12 jours par an, pour un exercice à plein temps), à condition d'en avertir la DASEN* 1 mois avant le stage par la voie hiérarchique.

Après le succès du stage du 27 mars « spécial Mouvement » (plus de 50 participants), le stage du 26 juin (une cinquantaine de participants 1^{er} et 2nd degrés) était dédié aux perspectives de changements à venir dans l'Education Nationale après le bouleversement politique de Mai 2012. La liste des améliorations souhaitables est longue et touche pêle-mêle la formation initiale et continue, les rythmes scolaires, l'organisation du collège, la mobilité des enseignants, l'évaluation des enseignants, l'enseignement spécialisé, le rôle de la maternelle, le statut de l'école et des directeurs, la mise en place des CHSCT...

Notre délégué national, Joël PEHAU, s'est félicité de l'implication, de l'attention, et du climat d'écoute et de respect qui prévalait à ce stage.

Chacun, syndiqué ou non, enseignant du premier ou du second degré, qu'il soit en début de carrière ou expérimenté, a eu l'occasion de questionner, de s'exprimer, de défendre des valeurs auxquelles il



tient et ainsi de mieux comprendre les choix et la stratégie du SE-UNSA.

Ceux qui découvraient notre organisation syndicale ont été surpris de la sincérité de notre discours et de notre réalisme (prise en compte des cadres institutionnels et budgétaires, des intérêts différents des personnels et des structures, instabilité des volontés personnelles et des choix professionnels, pragmatisme...).



Le SE-UNSA s'impose un syndicalisme réaliste et cohérent. Résolument acteurs du changement, nous nous attachons à proposer des évolutions collectives au bénéfice de tous, de la maternelle au lycée, pour les enseignants et les élèves.

Notre engagement syndical n'est ni un combat idéologique stérile, ni un discours moralisateur et culpabilisant. C'est, avant tout, l'expression de notre attachement au métier d'enseignant et à l'Ecole publique. Cela nous différencie d'autres organisations et nous apprécions que des collègues nous le fassent remarquer !

Affichez votre différence et votre exigence avec le SE-UNSA. Impliquez-vous à nos côtés, militez pour un syndicalisme cohérent. Syndiquez-vous, et encouragez vos collègues à nous rejoindre. Participez régulièrement à nos stages et à nos instances. Le SE-UNSA 38 vous attend.

Bonne rentrée à tous.

Béatrice BRUYERE
Patrick MAUREY

Infos à suivre :

Les prochains stages syndicaux en projet :

Stage EPS : octobre (à préciser)

Stage 2nd degré : novembre-décembre Mut. Intra

*Nouvelle appellation de l'IA : Directrice académique des services de l'Education nationale



Calendrier scolaire modifié pour l'année scolaire 2012/2013

Académie de Grenoble

Rentrée scolaire des enseignants	Reprise des cours : lundi 3 septembre 2012
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : mardi 4 septembre 2012
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 27 octobre 2012 Reprise des cours : lundi 12 novembre 2012
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 22 décembre 2012 Reprise des cours : lundi 7 janvier 2013
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 23 février 2013 Reprise des cours : lundi 11 mars 2013
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 20 avril 2013 Reprise des cours : lundi 6 mai 2013
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 6 juillet 2013*

Les modifications du calendrier scolaire 2012-2013 sont les suivantes :

- **Les vacances de la Toussaint**, dans les trois zones, débuteront le samedi 27 octobre et se termineront le lundi 12 novembre 2012 au matin.
- **Une journée de cours sera rattrapée : pour le premier degré** le mercredi 3 avril 2013 (journée) et **pour le second degré** les mercredis 3 avril et 22 mai (après-midi).
- **Les vacances d'été** commenceront le samedi 6 juillet 2013 après la classe, (*le vendredi 5 juillet après la classe pour les écoles et établissements ne travaillant pas le samedi) au lieu du jeudi 4 juillet.

Le SE-UNSA soutient cette modification du calendrier scolaire qui va dans le sens de l'alternance 7 semaines de classe - 2 semaines de vacances, nécessaire à l'équilibre des élèves. Il apprécie que la date de la rentrée demeure inchangée d'autant que les écoles et les établissements avaient déjà organisé leur rentrée. Le SE-UNSA note aussi un respect pour les personnels qui auraient pu prendre d'autres engagements.

Dernière minute

Élections au conseil d'école d'octobre 2012 : les enveloppes préaffranchies ne seront pas systématiques.

Les élections des représentants de parents d'élèves aux conseils des écoles et aux conseils d'administration se tiendront le vendredi 12 ou le samedi 13 octobre. Voir le BO n°24 du 14 juin 2012.

> Suite aux interventions du SE-UNSA, le ministère écrit aux Recteurs pour leur préciser le cadre dans lequel s'inscrit la préconisation d'enveloppes préaffranchies pour les élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'école. « Il ne s'agit pas d'une mesure d'ordre générale mais il s'agit, en vertu du principe de gratuité, de répondre favorablement aux électeurs qui souhaiteraient disposer d'enveloppes préaffranchies pour exercer leur droit de vote ». Ainsi, après cette clarification, les enveloppes préaffranchies ne sont qu'une « recommandation » et non une obligation.